



BEAU-RIVAGE PALACE SA
RAPPORT ANNUEL 2024

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'hospitalité mondiale traverse une mutation aussi rapide que radicale. Le luxe n'est plus seulement une affaire de confort, mais également d'émotion, d'alignement, de valeurs partagées. Les attentes des voyageurs évoluent vers des expériences à forte intensité humaine, ancrées dans l'authenticité, la durabilité et l'exception. Face à cette redéfinition des codes, les établissements capables de conjuguer patrimoine et innovation, excellence de service et responsabilité sociale, exclusivité et ouverture au monde, seront ceux qui réussiront.

Dans ce contexte exigeant, marqué aussi par des tensions géopolitiques prolongées, des pressions inflationnistes persistantes et un climat de mobilité internationale encore contrasté, la Suisse a su préserver sa position de destination de confiance, sûre et engagée. Mais l'hospitalité helvétique doit désormais répondre à une équation nouvelle : allier compétitivité, attractivité et impact, tout en réaffirmant son leadership sur le segment haut de gamme.

C'est dans cet environnement complexe mais stimulant que Beau-Rivage Palace SA a poursuivi sa trajectoire. Le chiffre d'affaires s'élève à 70.8 millions CHF, en léger retrait de 1.1% par rapport à 2023. Cette évolution s'explique principalement par deux éléments ponctuels : la fermeture temporaire du restaurant Anne-Sophie Pic pour rénovation (-1.1 million CHF), et l'arrêt de l'exploitation du bateau Le Montreux (- 0.6 million CHF), partenaire emblématique de notre offre estivale.

L'activité hôtelière a par ailleurs été affectée par la rénovation des bâtiments Longchamp et Florissant de l'Hôtel Angleterre, rouverts au mois d'avril 2024. Malgré ces contraintes, les fondamentaux restent solides : hausse du prix moyen, retour progressif de la clientèle affaires et contribution toujours forte des clientèles internationales, notamment nord-américaines.

Notre résultat brut d'exploitation atteint 27.1 millions CHF, soit 38.2% du chiffre d'affaires, confirmant la résilience et la qualité de notre modèle opérationnel. Le résultat ordinaire, à 0.85 million CHF, repasse en territoire positif pour la première fois depuis la pandémie, traduisant une amélioration tangible de la performance structurelle de l'entreprise. Cette progression s'explique par la refonte stratégique de nos immobilisations, menée en début d'exercice. Ce travail approfondi a permis une réévaluation conforme aux normes comptables en vigueur, renforçant la lisibilité et la rigueur de notre performance économique. Le résultat net ressort à -1.1 million CHF, en nette amélioration par rapport à 2023, notamment grâce à une gestion rigoureuse des charges, une meilleure efficacité énergétique couplée avec des coûts énergétiques en baisse, et une structure d'exploitation optimisée.

Nous avons poursuivi nos investissements stratégiques à hauteur de 9.4 millions CHF, afin de maintenir l'excellence de nos actifs, renforcer notre digitalisation et préparer les prochaines étapes de notre transition durable.

Nos équipes, 461 collaborateurs en moyenne, sont au cœur de cette dynamique. Dans un contexte de fortes tensions liées à la gestion des ressources humaines, nous avons renforcé nos engagements en matière de développement des talents, de fidélisation et de qualité de vie au travail.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à la Fondation de Famille Sandoz, dont le soutien constant permet d'inscrire notre action dans un temps long, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, pour leur engagement et leur vision.

Beau-Rivage Palace SA avance, avec lucidité et ambition, dans un monde en pleine transformation. Nous restons fidèles à notre promesse : offrir une hospitalité d'exception, à la croisée des savoir-faire intemporels et des attentes de demain.

Onno Poortier

Président du conseil d'administration



MESSAGE DU CEO DU PÔLE HÔTELIER

L'année 2024 a marqué un tournant stratégique pour notre groupe. Dans un environnement toujours complexe, influencé par des tensions géopolitiques persistantes, un ralentissement économique global et une concurrence locale de plus en plus affûtée, nous avons fait le choix de la transformation, avec détermination et clarté.

Les hôtels d'Ouchy, fleuron de notre portefeuille, ont continué à séduire une clientèle fidèle et exigeante. Toutefois, les effets de la saisonnalité, la pression sur les marges et l'évolution rapide des attentes en matière de durabilité, de digitalisation et de personnalisation ont nécessité une profonde remise en question de nos modèles internes.

C'est dans ce contexte que nous avons engagé une réorganisation structurelle ambitieuse. Notre objectif: construire une organisation plus fluide, réactive et résiliente, capable d'accompagner le développement de nos activités sur le long terme. Cette refonte a notamment permis de renforcer la transversalité, de clarifier les fonctions clés, et de poser les bases d'un leadership de proximité.

Nous avons d'ores et déjà posé les jalons de notre transition digitale, en concentrant nos efforts sur le déploiement d'outils de pilotage opérationnel, le raffinement de la connaissance client et l'automatisation des tâches répétitives. Cette digitalisation ne répond pas à une simple quête d'innovation technologique; elle vise à magnifier les codes de la Belle hôtellerie, en libérant du temps pour ce qui fait l'essence même de notre métier: une hospitalité sincère, incarnée et profondément humaine.

L'année a également été marquée par la création officielle de notre département RSE, reflet de notre engagement à faire converger performance économique et impact positif. Cet engagement s'est traduit de manière concrète par l'obtention de la certification internationale EarthCheck. Nous avons choisi cette norme pour son niveau d'exigence supérieur aux standards habituels, pour sa rigueur scientifique, et sa reconnaissance internationale — en cohérence avec notre ambition de leadership durable. Cette certification nous a permis de valider également les labels en matière de durabilité de Suisse Tourisme – Swisstainable 3 – et de nos affiliations. En parallèle, nous avons renforcé notre culture de groupe en favorisant le partage des expertises, la mobilité interne, et l'ancrage de nos valeurs dans le quotidien des équipes. Cet esprit collectif, nourri par la diversité des talents qui composent notre groupe, constitue l'un de nos atouts les plus précieux.

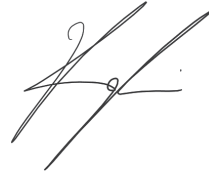
Enfin, nous avons mis en place une gouvernance plus structurée et transparente, avec des mécanismes de pilotage clairs, un dialogue renforcé avec les parties prenantes et une approche fondée sur la responsabilité et la redevabilité.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans le soutien constant de notre actionnaire majoritaire, la Fondation de Famille Sandoz, à qui nous exprimons toute notre gratitude. Leur vision à long terme, leur engagement envers l'excellence et leur confiance renouvelée sont les piliers sur lesquels nous bâtissons notre avenir.

Avec passion, rigueur et engagement, nous continuerons à faire rayonner nos établissements, tout en préparant dès aujourd'hui les succès de demain.

John Yves Leglise

CEO Sandoz Foundation Hotels



MESSAGE DE LA DIRECTION DE BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

L'année 2024 s'est distinguée par une dynamique particulièrement forte au sein des trois établissements du pôle hôtelier d'Ouchy. Si les performances financières ont globalement suivi une courbe encourageante, c'est surtout par le développement de l'expérience client, la consolidation des identités de marque et l'animation de nos hôtels que cette année s'est révélée structurante et inspirante.

Au Beau-Rivage Palace, l'accent a été porté sur la poursuite de la montée en gamme, la valorisation du patrimoine et le renforcement de notre image de marque en tant que destination d'exception. Les grandes scénographies du hall, repensées à chaque saison, ont rythmé l'année et soutenu les campagnes commerciales avec originalité et élégance dans l'ensemble de l'hôtel et de ses restaurants. Parmi les temps forts, l'exposition patrimoniale inaugurée lors des Journées européennes du patrimoine a rencontré un vif succès et permis une ouverture plus large à la communauté locale. L'expérience client a également été enrichie par la rénovation complète des installations sportives dans le parc, incluant tennis, putting green et terrain de padel en extérieur, désormais intégrés dans le parcours bien-être de nos hôtes. Ces réalisations s'inscrivent dans un effort constant pour maintenir un niveau d'entretien exemplaire de nos infrastructures, avec un soin particulier porté aux installations, à leur confort et à leur esthétique.

Plusieurs dîners d'exception dans les suites signature et des soirées privées dans le parc ont également marqué l'année. Mettant en lumière la créativité des équipes de restauration et le cadre unique de notre site, ces événements ont permis d'élever encore le niveau de personnalisation de notre offre, avec une mise en scène soignée et des prestations sur mesure. Le Spa Guerlain, quant à lui, a confirmé son succès et poursuivi son ascension parmi les meilleures adresses bien-être de la région, alliant excellence des soins, accueil raffiné et espace de vente en constante progression.

En 2024, le Beau-Rivage Palace a été distingué par plusieurs institutions prestigieuses. Le magazine Bilanz l'a classé 5^e meilleur hôtel de ville en Europe, 2^e en Suisse et 1^{er} en Suisse romande. Robb Report l'a également reconnu comme l'un des 20 plus beaux hôtels du monde, lui attribuant la première place en Suisse. De plus, selon le classement Die 101 Besten Hotels, l'établissement figurait parmi les 9 meilleurs hôtels dans la catégorie Luxury City Resort. En 2025, ce même classement l'a désigné meilleur hôtel dans la catégorie Grand Resort, confirmant son statut d'excellence et son rayonnement international.

À l'Hôtel Angleterre, l'année a été marquée par l'achèvement des rénovations des bâtiments Longchamp et Florissant, apportant un nouvel élan à l'établissement. Cette transformation a permis de redéfinir l'image

de l'hôtel, contemporaine et toujours fidèle à son héritage. Une nouvelle identité visuelle est venue accompagner ce repositionnement, renforcée par une stratégie de communication ciblée. La maintenance des équipements a également été renforcée cette année, avec un suivi technique rigoureux et des interventions planifiées visant à améliorer la durabilité et le confort des infrastructures. Côté restauration, l'Accademia a poursuivi son évolution avec des efforts notables d'optimisation des processus et une équipe motivée qui a su faire preuve d'innovation tout en cultivant un esprit de maison accessible et chaleureux.

Au Château d'Ouchy, enfin, les efforts ont porté sur l'ancrage local et la fidélisation d'une clientèle en quête d'authenticité et de partage. Plusieurs événements à succès ont animé l'année, entre soirées à thème et collaborations régionales, créant un lien fort avec notre environnement immédiat. La gestion rigoureuse des coûts, notamment en restauration, a permis de préserver un équilibre économique, malgré les aléas de fréquentation. La qualité de l'accueil et la constance du service sont restées au cœur des priorités, tout comme l'entretien attentif de l'établissement. Enfin, 2024 a également été marquée par un engagement renforcé dans la formation et la valorisation des talents. Nos apprentis ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé et de conditions optimales pour leur développement professionnel. Plusieurs collaborateurs ont par ailleurs représenté fièrement nos établissements lors de concours régionaux et nationaux, illustrant notre soutien actif aux carrières et à l'excellence dans tous les métiers de l'hôtellerie-restauration.

Au global, 2024 a permis de consolider nos fondamentaux, d'enrichir significativement l'expérience client, et de renforcer la notoriété de chacun de nos hôtels à travers des actions concrètes, durables et fédératrices.

Benjamin Chemoul

Directeur général de Beau-Rivage Palace SA



Graça Martins de Freitas
Fleuriste, 15.05.1990



INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

La structure de la société et de l’actionnariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108’000 actions d’une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse « Helvetica ».

Chaque action nominative donne droit à une voix à l’assemblée générale.

En cas de fixation d’un dividende, l’assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan :

- a) un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n’excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10) ;
- b) pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

2 CONSEIL D’ADMINISTRATION

Selon les statuts de la société, le Conseil d’administration se compose de de trois membres au minimum. Un membre du Conseil d’administration représente les titulaires d’actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d’actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l’ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour un an et sont rééligibles.

Le Conseil d’administration est actuellement composé de cinq membres, à savoir :

	Fonctions du mandat	Depuis
Onno Poortier **	Président	2004
Jean-Gabriel Pérès	Vice-Président	2019
Monika Matti *	Administrateur	2019
François Landolt	Administrateur	2004
Federico Lalatta Costerbosa	Administrateur	2019

* Représentant de l’actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B
** Représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

3 DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général est assisté opérationnellement d’un comité de direction. Sa composition est la suivante :

John Yves Leglise	Directeur Général
Benjamin Chemoul	Directeur du Beau-Rivage Palace Angleterre & Résidence et Château d’Ouchy
Julien Donzel	Directeur des opérations
Frédéric Stefanini	Directeur de la restauration
Thierry Buffeteau	Chef des cuisines
Jacky Tresch	Directeur Ventes & Marketing depuis janvier 2024
Damien Fruhauf	Directeur du revenu
Victor Da Cunha	Directeur des ressources humaines
Viktoria Panas	Directrice de l’accueil
Stéphane Reumont	Directeur du spa
Olivier Glain	Directeur Technique
Sébastien Custot	Directeur administration et finances
Elisabeth de Pins	Directrice de la communication à partir d’avril 2024

4 ÉVALUATION DES RISQUES

La société applique une politique de gestion des risques, fondée sur une approche comprenant l’évaluation annuelle d’événements identifiés au sein d’un catalogue et la définition de mesures pour les risques principaux. La Direction est responsable de l’exécution du processus et rapporte au Conseil d’administration sur les résultats de l’évaluation menant à la sélection des risques prioritaires ; elle rapporte aussi sur les mesures prévues pour en réduire la probabilité de survenance (mesures préventives) ou les conséquences financières et/ou d’image en cas de réalisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ONNO POORTIER, HOLLANDAIS

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD. Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années et membre du conseil d'administration de la société mère The Hong Kong and Shanghai Hotels, Ltd - ainsi que dans le Groupe Indecorp, société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago, dont il était également membre du conseil d'administration pendant plus de 15 ans, et est également membre du conseil consultatif international de Preferred Hotels and Resort avec plus de 650 hôtels indépendants de luxe dans le monde. Il a été Président du Groupe Leela à Mumbai jusqu'en mars 2010. Il a été le représentant et le conseiller du propriétaire lors du développement de l'Alpina Gstaad ainsi que membre du conseil d'administration du The Alpina Gstaad AG de 2017 à 2022 dont il conserve un rôle de consultant stratégique. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004.

JEAN-GABRIEL PÉRÈS, FRANÇAIS

M. Jean-Gabriel Pérès est titulaire d'un MBA de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales). Il est au bénéfice d'une carrière internationale au sein de grands groupes hôteliers. Il a notamment occupé le poste de Managing Director région Asie-Pacifique au sein du Meridien Hotel & Resorts et, de 1999 à 2016, a été Président & CEO de Mövenpick Hotels & Resorts, premier groupe hôtelier Suisse haut de gamme, puis Président des Hotels One & Only et Atlantis. Dans le cadre de l'engagement social durable de Mövenpick, M. Pérès a fondé SHINE pour aider les enfants défavorisés du Népal et du Vietnam à être éduqués puis employés dans une propriété de Mövenpick. Fondateur et CEO de Cap Hospitality, une société qui apporte son expertise aux conseils d'administration et aux dirigeants d'hôtels, M. Pérès est actuellement membre du conseil consultatif international de l'Ecole Hôtelière de Lausanne et de l'ESSEC. M. Pérès est administrateur de start-ups innovantes dans le domaine digital de l'hospitalité haut de gamme.

Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels.

M. Jean-Gabriel Pérès a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

MONIKA MATTI, SUISSE

Mme Monika Matti a fait des études de droit à l'université de Berne et est titulaire d'un brevet d'avocat. Elle a exercé la profession d'avocate à Genève avant de rejoindre le service diplomatique suisse pour servir à la centrale du Département fédéral des affaires étrangères ainsi qu'à l'ambassade de Suisse à Beyrouth/Liban. Mme Matti était Corporate Secretary de Novartis à Bâle et Secrétaire Générale de Galenica à Berne avant de rejoindre le Sandoz Family Office en 2015. Elle est actuellement membre du Conseil de fondation de la Fondation de Famille Sandoz et membre du Conseil d'administration de diverses sociétés du groupe et membre du Conseil d'administration d'Orion Protection juridique SA à Bâle.

Elle est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels.

Mme Monika Matti a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

FRANÇOIS LANDOLT, SUISSE

M. François Landolt a été pendant douze ans membre du Conseil de Direction du Théâtre de Vidy. Il a également fondé l'Ecole Supérieure de Théâtre Les Teintureries, qu'il a dirigée durant plus de vingt ans. Il est le fondateur, avec son épouse Christine, de la Fondation Point d'Eau de Lausanne, dont il est le vice-président. Il est membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004 où il a occupé la fonction de vice-président jusqu'en septembre 2017.

FEDERICO LALATTA COSTERBOSA, ITALIEN

M. Federico Lalatta Costerbosa est titulaire d'un MBA de l'INSEAD et d'une licence en sciences économiques de l'Université de Bocconi. Il bénéficie d'une vaste expérience dans le Conseil stratégique et entrepreneurial dans les secteurs du luxe, des voyages et de l'hôtellerie comme Partenaire et Managing Director de The Boston Consulting Group en Italie. De 2013 à 2018 il a également occupé le poste d'Executive Vice President, Head Global Strategy chez InterContinental Hotels Group, le deuxième groupe hôtelier du monde, et a siégé au sein du comité de direction. M. Lalatta Costerbosa est aussi membre du conseil d'administration de Lungarno Collection, le leader italien dans l'hôtellerie boutique de luxe. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Federico Lalatta Costerbosa a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

COMITÉ DE DIRECTION

JOHNYVES LEGLISE, SUISSE

Titulaire d'un Master en Corporate Finance, M. John Yves Leglise a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directeur Administration et Finances en octobre 2018, après une expérience acquise dans des fonctions de direction financière exercées principalement au sein de groupes internationaux, en Suisse et à l'étranger. Depuis octobre 2023, il occupe le poste de CEO, fonction qu'il a également pour les autres sociétés du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

BENJAMIN CHEMOUL, FRANCE

Diplômé de l'école supérieure de commerce de Reims et titulaire d'un MBA de l'Essec, M. Benjamin Chemoul a rejoint Beau-Rivage Palace SA en 2017 en tant que Directeur de l'hébergement, après avoir exercé des fonctions similaires dans l'hôtellerie de luxe pendant 10 ans en France et à l'international. Le 1^{er} janvier 2023, il prend le poste de Directeur Général du pôle hôtelier d'Ouchy.

JULIEN DONZEL, FRANCE

Diplômé de l'Institut Vatel de Lyon, M. Julien Donzel a rejoint Beau-Rivage Palace SA en janvier 2023 en tant que Directeur des Opérations. Il bénéficie d'une expérience riche de plus de 25 ans, notamment aux États-Unis et en France, dont 14 ans au sein d'une grande chaîne internationale et 5 ans dans le domaine des cliniques privées Suisse, occupant des postes de direction opérationnelle et générale.

JACKY TRESCH, FRANCE

Diplômé de l'Ecole hôtelière de Strasbourg, 35 années d'un parcours évolutif dans les expertises commerciales, stratégiques et opérationnelles, M. Jacky Tresh a œuvré au repositionnement de la marque Sofitel, le projet Royal Savoy, de nombreuses ouvertures dans le monde entier, ainsi que la gestion d'établissements pour des tiers. Fédérateur, il possède des valeurs humaines, éthiques, et professionnelles. Il rejoint Sandoz Foundation Hotels en 2022 pour le projet de rénovation du Lausanne Palace et depuis janvier 2024, nommé Directeur des Ventes & Marketing du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

SÉBASTIEN CUSTOT, SUISSE

Diplômé de l'école hôtelière de Genève et d'un Executive MBA décerné par la Haute Ecole de Gestion HES-SO, M. Sébastien Custot a intégré le Beau-Rivage Palace SA en tant que responsable comptabilité en février 2021, après avoir accumulé une riche expérience au sein de l'hôtellerie de luxe. Depuis novembre 2023 il occupe la fonction de Directeur administratif et financier du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

FRÉDÉRIC STEFANINI, FRANCE

Diplômé du Lycée Hôtelier de Nice, M. Frédéric Stefanini a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directeur de la Restauration en avril 2019. Une expérience de plus de quinze années principalement en hôtellerie de luxe aux Etats-Unis, Angleterre, France et Monte-Carlo durant laquelle il a exercé dans la majorité des services du département de la restauration.

THIERRY BUFFETEAU, FRANCE

À la suite d'une formation dans des restaurants étoilé Michelin et une expérience de plus de vingt années en restauration et hôtellerie de luxe comme chef exécutif pour une chaîne internationale, M. Thierry Buffeteau a rejoint Beau-Rivage Palace SA et Palafitte en tant que Chef Exécutif en avril 2022.

DAMIEN FRUHAUF, FRANCE

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de La Rochelle et de l'institut Vatel de Bordeaux, M. Damien Fruhauf occupe le poste de Directeur du Revenu depuis janvier 2019. Il a rejoint Beau-Rivage Palace SA en juillet 2005 et a ensuite évolué à diverses positions de leadership au sein du Front Office puis en tant que Responsable des Réservations, avant de développer le service des réservations ainsi que le Revenue management pour les établissements de Sandoz Foundation Hotels.

VICTOR HAUSER-DA CUNHA, SUISSE

Diplômé de l'Université de Genève, M. Victor Hauser-Da Cunha a rejoint Beau-Rivage Palace SA en mars 2013 au poste de Directeur des Ressources Humaines. Il a successivement pris en charge la gestion des ressources humaines du Palafitte en 2014 et celle du Lausanne Palace en 2015. Il a auparavant occupé les mêmes fonctions durant plus de 15 ans dans deux palaces de Suisse romande.

VIKTORIA PANAS, ALLEMAGNE

Après différentes expériences dans le Tourisme et l'hôtellerie de luxe en Suisse, Espagne et Angleterre, Mme Viktoria Panas a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Réceptionniste en novembre 2015 et a depuis occupé différents postes dans le département de l'Hébergement tels que Duty Manager et Cheffe de Réception et occupe aujourd'hui le poste de Directrice de l'Accueil.

STÉPHANE REUMONT, FRANCE

Riche d'une grande expérience dans le tourisme, les loisirs et les sports, M. Stéphane Reumont intègre le Spa du Beau-Rivage Palace quelques mois après son ouverture. Passionné par le service et la qualité, il va permettre avec ses équipes, de construire la notoriété du spa au fil des années. Il participera au projet de rénovation en 2020 afin de pouvoir toujours offrir aux clients une expérience extraordinaire.

OLIVIER GLAIN, FRANCE

Diplômé en génie électromécanique, M. Olivier Glain s'est par la suite spécialisé dans la maintenance et la rénovation d'établissements hôteliers de luxe. Fort de son expérience de 15 ans acquise au sein de divers groupes hôteliers suisses et internationaux, il a rejoint en 2020 le Beau-Rivage Palace en tant que Directeur Technique, contribuant ainsi au projet de rénovation de l'aile Beau-Rivage.

ELISABETH DE PINS, FRANCE

Elisabeth de Pins travaille depuis plus de 25 ans dans la communication, avec une expertise en stratégie et en management de projet narratif. Elle conçoit et met en œuvre des campagnes de communication internes et externes en développant des recommandations stratégiques adaptées aux besoins de notre entreprise. Mme de Pins gère et suit également les relations avec la presse, les personnalités VIP et les partenariats. Son parcours s'est construit dans des secteurs variés, notamment la mode, la culture et les arts, avant d'évoluer dans le secteur de hôtellerie. Elle combine une approche stratégique avec une exécution opérationnelle précise, au service de projets à forte dimension humaine et institutionnelle.

Loïc Vanneville

Chef Café Beau-Rivage, 22.04.2024



ÉTATS FINANCIERS 2024
BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE
ACTIFS

	Notes	2024 CHF	%	2023 CHF	%
Caisses		70'970		68'924	
CCP		465'786		214'795	
Banques		4'886'134		2'744'878	
Trésorerie		5'422'890		3'028'597	
Créances résultant de ventes et prestations	5.1.	1'523'430		2'401'311	
Autres créances à court terme		554'714		1'093'054	
Autres créances à court terme – sociétés apparentées		992'305		519'258	
Stocks	5.2.	4'313'592		4'197'109	
Actifs de régularisation		952'004		1'528'480	
Réalisables		8'336'045		9'739'212	
Actif circulant		13'758'935	8.5	12'767'809	8.1
Terrains & Immeubles		110'973'390		96'154'779	
Installations et équipements fixes		30'174'591		44'403'162	
Autres immobilisations corporelles		6'168'288		4'616'727	
Immobilisations corporelles	5.3	147'316'269		145'174'668	
Software		876'271		208'608	
Immobilisations incorporelles	5.3	876'271		208'608	
Actif immobilisé	5.3.	148'192'540	91.5	145'383'276	91.9
TOTAL DES ACTIFS		161'951'475	100.0	158'151'085	100.0

Bilan au 31.12.2024 et 31.12.2023

BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE
PASSIFS

	Notes	2024 CHF	%	2023 CHF	%
Dettes résultant d'achats et de prestations	5.4.	3'388'940		3'782'109	
Dettes à court terme portant intérêt	5.5.	6'000'000		12'500'000	
Dettes à court terme portant intérêt – sociétés apparentées		9'281		19'805	
Autres dettes à court terme		6'516'573		6'336'650	
Passifs de régularisation		6'497'175		5'371'300	
Capitaux étrangers à court terme		22'411'969		28'009'864	
Dettes à long terme portant intérêt – tiers	5.6.	0		6'000'000	
Dettes à long terme portant intérêt – actionnaire	5.7.	92'270'329		75'770'329	
Capitaux étrangers à long terme		92'270'329		81'770'329	
Capitaux étrangers		114'682'298	70.8	109'780'193	69.4
Capital-actions		26'100'000		26'100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		16'931'375		16'931'375	
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG		5'339'517		8'973'740	
Résultat de l'exercice		-1'101'715		-3'634'223	
Capitaux propres		47'269'177	29.2	48'370'892	30.6
TOTAL DES PASSIFS		161'951'475	100.0	158'151'085	100.0

Bilan au 31.12.2024 et 31.12.2023

COMPTE DE RÉSULTAT

BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	Notes	2024 CHF	%	2023 CHF	%
Chiffre d'affaires	6.1.	70'837'375	100.0	71'616'039	100.0
Charges de marchandises		-8'964'424	-12.7	-9'108'942	-12.7
Charges directes de personnel	6.2.	-27'872'262	-39.3	-28'010'927	-39.1
Charges directes d'exploitation		-6'919'711	-9.8	-6'867'528	-9.6
Résultat brut d'exploitation		27'080'978	38.2	27'628'642	38.6
Charges de personnel	6.2.	-7'191'639	-10.2	-6'636'811	-9.3
Charges d'administration		-3'184'120	-4.5	-3'389'352	-4.7
Charges de Sales et Marketing		-2'279'410	-3.2	-1'838'834	-2.6
Charges d'entretien & renouvellement		-2'572'616	-3.6	-2'488'154	-3.5
Charges d'énergie		-2'541'279	-3.6	-3'773'807	-5.3
Résultat net d'exploitation		9'311'914	13.1	9'501'684	13.3
Charges d'immeubles		-400'334	-0.6	-412'885	-0.6
Impôts fonciers & taxes		-205'403	-0.3	-205'403	-0.3
Loyers et leasings		-1'188'258	-1.7	-1'184'633	-1.7
Amortissements		-6'665'358	-9.4	-9'383'692	-13.1
Résultat ordinaire avant intérêts et impôt		852'561	1.2	-1'684'929	-2.4
Produits exceptionnels, hors exploitation et ou hors période	6.3.	441'260	0.6	606'429	0.8
Charges exceptionnelles, hors exploitation et ou hors période	6.4.	-335'289	-0.5	-399'440	-0.6
Résultat financier	6.5.	-1'974'253	-2.8	-2'079'422	-2.9
Résultat net avant impôt		-1'015'721	-1.4	-3'557'362	-5.0
Impôt sur le bénéfice/capital	6.6.	-85'994	-0.1	-76'861	-0.1
Résultat net		-1'101'715	-1.6	-3'634'223	-5.1

TABLEAU DE FINANCEMENT

BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	2024	2023
Résultat avant intérêts	872'538	(1'554'801)
Résultat financier	(1'974'253)	(2'079'422)
Amortissements	6'665'358	9'383'692
Var. Provisions	22'896	135'605
Cash flow avant variation du fonds de roulement net	5'586'539	5'885'074
Variation des stocks	(137'464)	45'596
Var. créances résult.de ventes et de prestations	875'967	(1'964'028)
Var. autres créances et actifs de régularisation	641'769	1'159'725
Var. dettes résultant d'achats et de prestations	(403'693)	(1'452'667)
Var. autres dettes à court terme et passifs de régularisation	1'305'798	2'555'386
	2'282'377	344'012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7'868'916	6'229'086
Investissements en immobilisations corporelles	(8'750'774)	(4'814'474)
Investissements en immobilisations incorporelles	(723'849)	(146'247)
Cession d'immobilisations corporelles	-	-
Investissement dans une exploitation	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9'474'623)	(4'960'721)
Var. des dettes à long terme portant intérêt - tiers	(6'000'000)	(7'500'000)
Var. des dettes à long terme portant intérêt - actionnaires	16'500'000	-
Var. des dettes à court terme portant intérêt - tiers	(6'500'000)	500'000
Var. des dettes à court terme portant intérêt - sociétés apparentées	-	-
Augmentation du capital	-	-
Distribution de dividende	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4'000'000	(7'000'000)
Dividende	-	-
Variation de la trésorerie nette	2'394'293	(5'731'635)
Trésorerie nette au début de l'exercice	3'028'597	8'760'232
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	5'422'890	3'028'597
Variation de la trésorerie nette	2'394'293	(5'731'635)

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	Capital actions	Réserve légale	Réserves Facultatives	Résultat au bilan	Total
Etat au 01.01.2023	26'100'000	16'931'375	20'000'000	(11'026'260)	52'005'115
Résultat de l'exercice 2023			(11'026'260)	7'392'037	(3'634'223)
Etat au 31.12.2023	26'100'000	16'931'375	8'973'740	(3'634'223)	48'370'892
Résultat de l'exercice 2024			(3'634'223)	2'532'508	(1'101'715)
Etat au 31.12.2024	26'100'000	16'931'375	5'339'517	(1'101'715)	47'269'177

Participation supérieure à 5% :
- Actions nominatives privilégiées A : Sandoz FF Holding SA, 45.94%
- Actions nominatives privilégiées A : Lawrie Intl Ltd, 21.57%
- Actions nominatives ordinaires B : Sandoz FF Holding SA, 100%

Valerio Notaro

Chef Barman, 15.07.2024



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Beau-Rivage Palace SA Lausanne-Ouchy, Lausanne est une société anonyme de droit suisse, dont le siège se situe à Lausanne. La société exploite les hôtels Angleterre, Beau- Rivage Palace et Château d’Ouchy à Lausanne.

2 PRINCIPES RÉGISSANT L’ÉTABLISSEMENT
DES COMPTES ANNUELS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l’exercice clos au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.
Depuis 2022 la société applique la norme Uniform System of Accounts for the Lodging Industry (USALI) comme plan comptable.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société peut utiliser des instruments financiers en vue de la couverture des risques liés aux fluctuations des cours d’intérêts. Elle n’en a utilisé aucun durant les deux périodes sous revue.

3 PRINCIPES D’ÉVALUATION DES IMMEUBLES

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d’acquisition diminué de l’amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d’utilisation économique estimée, et en tenant compte d’une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d’utilisation.

4 PRINCIPES D’ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

5 BILAN

5.1 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES
ET DE PRESTATIONS (EN CHF)

	au 31.12.2024	au 31.12.2023
Valeur brute des créances		
Clients in-house	1’073’692	990’905
Clients ordinaires	659’546	1’618’300
Total	1’733’238	2’609’205
Provision pour créances douteuses	. / . 209’808	. / . 207’894
Solde net	1’523’430	2’401’311

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.
Les créances présentant un risque de crédit font l’objet d’une évaluation individuelle.

5.2 STOCKS (EN CHF)

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré. Les provisions sont calculées en fonction des risques économiques liés à l’activité. Les escomptes sont considérés comme des réductions du prix d’acquisition.

	au 31.12.2024	au 31.12.2023
Stocks marchandises	3’300’327	3’438’750
Autres stocks d’exploitation	1’068’207	793’052
Total	4’368’534	4’231’802
Provisions sur stocks	. / . 54’942	. / . 34’693
Total net	4’313’592	4’197’109

La comparaison des rotations de stocks au 31.12.2024 et au 31.12.2023 est la suivante :

	au 31.12.2024	au 31.12.2023
Stocks cave	0.46 fois / 797 jours	0.5 fois / 736 jours
Stocks cuisine	N / A	N / A

5.3 ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d’acquisition diminuées de l’amortissement cumulé. Aucun intérêt n’a été activé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d’utilisation économique estimée et en tenant compte, pour les immeubles, d’une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d’utilisation.

Les immobilisations incorporelles ne comprennent que des logiciels informatiques (software) qui sont portés au bilan à leur coût d’acquisition diminué de l’amortissement cumulé.

En 2023, une refonte stratégique des immobilisations a été menée pour optimiser la gestion des actifs. Un audit réalisé par des cabinets spécialisés a permis leur revalorisation et recatégorisation selon les normes comptables en vigueur. Les taux d’amortissement ont été recalculés et intégrés en 2024 pour assurer conformité et fiabilité des états financiers. Par ailleurs, un dispositif de gestion des immobilisations a été mis en place, assurant un suivi précis de leur cycle de vie, de l’acquisition à la sortie. Ces travaux ont conduit à des reclassements au 01.01.2024.

Les durées d’utilisation estimées pour les principales catégories d’immobilisations sont les suivantes :

	Durée d’utilisation (en années)
Terrain	non amorti
Immeuble	67
Aménagement extérieur	10
Installations	17
Mobiliers / Matériels	7
Machines / Appareils	4
Equipement informatique et software	3
Petit inventaire	3
Véhicules	3
Software	3

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s’il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

Evolution (en CHF)	Terrains Hôtels & bâtiments	Install. et équip. fixes	Autres immob. corporelles	Immob. incorp.	Total
Valeurs brutes					
au 01.01.2024	145'228'853	94'644'609	45'116'260	1'853'360	286'843'082
Refonte des immobilisations	26'657'674	(21'999'749)	(9'185'959)	(1'520'135)	(6'048'169)
Investissements	2'048'939	4'086'297	2'534'730	749'068	9'419'034
Cessions/sorties					
au 31.12.2024	173'935'466	76'731'157	38'465'031	1'082'293	290'213'947
Amortiss. cumulés					
au 01.01.2024	49'074'073	50'241'447	40'499'534	1'644'752	141'459'806
Refonte des immobilisations	11'699'370	(6'809'036)	(9'499'177)	(1'494'916)	(6'103'758)
Amortissements	2'188'633	3'124'154	1'296'386	56'186	6'665'358
Cessions/sorties					
au 31.12.2024	62'962'076	46'556'565	32'296'742	206'022	142'021'406
Valeurs nettes					
au 31.12.2023	96'154'780	44'403'162	4'616'726	208'608	145'383'276
Valeurs nettes					
au 31.12.2024	110'973'390	30'174'592	6'168'288	876'271	148'192'540

5.4 DETTES RÉSULTANT D’ACHATS
ET DE PRESTATIONS (EN CHF)

Le solde se compose comme suit :

	au 31.12.2024	au 31.12.2023
Créanciers-fournisseurs	2'563'923	3'518'294
Cotisations sociales à payer ¹	512'259	(6'075)
Montants dus au personnel	300'678	265'810
Autres	12'080	4'080
Total	3'388'940	3'782'109
1. dont cotisations envers des institutions de prévoyance	519'416	334'135

5.5 DETTES À COURT TERME
PORTANT INTÉRÊT - TIERS (EN CHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 2024/2023	Valeurs au 31.12.2024	Valeurs au 31.12.2023
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1 ^{er} rang	28.11.2025	1,80%	2'500'000	
	29.03.2024	3,15%		5'000'000
			2'500'000	5'000'000
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	03.04.2025	1,55%	3'500'000	
	29.01.2024	1,14%		3'500'000
	27.09.2024	1,48%		4'000'000
			3'500'000	7'500'000
Total Dettes à court terme portant intérêt			6'000'000	12'500'000

5.6 DETTES À LONG TERME
PORTANT INTÉRÊT - TIERS (EN CHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 2024/2023	Valeurs au 31.12.2024	Valeurs au 31.12.2023
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1 ^{er} rang	28.11.25	1,65%		2'500'000
				2'500'000
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	03.04.25	1,55%		3'500'000
				3'500'000
Total Dettes à long terme portant intérêt				6'000'000
Échéance entre deux et cinq ans				6'000'000
Échéance à plus de cinq ans			-	-

5.7 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT – ACTIONNAIRE (EN CHF)

	Taux d'intérêts 2024/2023	Valeur au 31.12.2024	Valeur au 31.12.2023
Sandoz FF Holding SA	2,25%		75'770'329
Sandoz FF Holding SA	2,00%	92'270'329	
Total		92'270'329	75'770'329

5.8 ACTIFS ENGAGÉS EN GARANTIE DES DETTES DE LA SOCIÉTÉ (EN CHF)

Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société	31.12.2024	31.12.2023
Valeur au bilan des immeubles gagés	102'326'320	67'973'278
Constitution de gages	49'783'800	49'783'800
Utilisation de gages	2'500'000	7'500'000

5.9 ENGAGEMENTS DE LEASING ET CONTRATS DE LOCATION (EN CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Echéance à moins d'un an	1'186'107	1'186'107
Echéance entre 1 et 5 ans	4'744'428	4'744'428
Echéance supérieure à 5 ans	17'757'185	18'401'399
Total	23'687'720	24'331'934

5.10 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan aux 31 décembre 2024 et 2023.

5.11 ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)

La prévoyance professionnelle est assurée auprès d'une institution dont le degré de couverture excède 100% aux 31 décembre 2024 et 2023 (118.0% au 31.12.2024 et 115.1% au 31.12.2023, selon les données de l'institution de prévoyance), et qui utilise l'entier des excédents pour améliorer les prestations en faveur des assurés. La société ne dispose, par ailleurs, d'aucune réserve de contribution auprès de cette institution. La prévoyance complémentaire des cadres fait l'objet d'un contrat d'assurance-vie collective non porteur de risque, qui n'octroie aucune part aux excédents à l'employeur.

	2024	2023
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	1'111'188	1'090'315
Total	1'111'188	1'090'315

5.12 PROVISIONS À LONG TERME (EN CHF)

Aucune perte d'avantages économiques future résultant d'événements passés n'a nécessité la constitution de provisions à long terme.

5.13 TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Les transactions avec parties liées sont:

- Garanties pour emprunts émises par Emasan SA pour un solde au 31 décembre 2024 de CHF 3'500'000 (cf. points 5.5. & 5.6.); la rémunération de l'émetteur portant sur l'utilisation de ces garanties a été enregistrée à hauteur de CHF 14'750 (2023: CHF 38'000) en charges financières et dans les passifs de régularisation;
 - Dette envers Sandoz FF Holding SA de CHF 92'270'329, portant intérêt à 2.0%. (intérêt de 2.25% en 2023, cf. point 5.7 dettes à long terme portant intérêt – actionnaire);
 - Loyers payés en 2024 à la Société Immobilière du Château d'Ouchy CHF 864'000 (hors taxes), (CHF 864'000 en 2023)
 - Prestations de services facturées en 2024 à des sociétés sœurs pour un total de CHF 3'505'323 (hors taxe), CHF 2'907'110 en 2023;
- Aucune autre transaction avec des parties liées à caractère substantiel ne nécessite d'être mentionnée.

6 COMPTES DE RÉSULTAT

6.1 CHIFFRE D’AFFAIRES (EN CHF)

	2024	2023
Hébergement	31'424'629	31'444'823
Restaurants	28'224'369	30'154'524
Divers produits d’exploitation	11'188'377	10'016'692
Total	70'837'375	71'616'039

6.2 CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL
(EN CHF)

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s’élève à CHF 35’063’901 (CHF 34’647’738 en 2023). Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes :

	2024	2023
Charges du personnel d’exploitation	27'872'262	28'010'927
Charges de personnel autres départements	7'191'639	6'636'811
Total	35'063'901	34'647'738

L’effectif moyen s’élève à 461 collaborateurs (2023: 461).

6.3 PRODUITS EXCEPTIONNELS,
HORS EXPLOITATION ET/OU HORS PÉRIODES

Les produits exceptionnels de CHF 441’260 concernent principalement les rétrocessions de taxe co2 (CHF 148’426, 197’389 en 2023) et les bons cadeaux non-consommés (CHF 140’858, 197’770 en 2023).

6.4 CHARGES EXCEPTIONNELLES,
HORS EXPLOITATION ET/OU HORS PÉRIODES

Les charges exceptionnelles de CHF 335’289 (399’440 en 2023), concernent diverses études stratégiques non-imputables à l’opération des établissements ainsi que les frais du conseil d’administration.

6.5 RÉSULTAT FINANCIER (EN CHF)

	2024	2023
Charges financières	1'974'253	2'079'422
Total	1'974'253	2'079'422

6.6 IMPÔTS

En 2024, le poste impôts concerne uniquement l’impôt sur le capital comme en 2023.

7 TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement présente la variation des liquidités nettes. Celles-ci se composent des disponibilités en compte courant et des placements à court terme dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est généralement égale ou inférieure à trois mois, déduction faite des comptes bancaires passifs appartenant à la gestion de trésorerie courante de la société.

8 CAPITAUX PROPRES

8.1 STRUCTURE DU CAPITAL

8.1.1 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 26'100'000. Il se compose de :

- 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
 - 414'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient :
 - 49'616 actions nominatives privilégiées A,
 - 414'000 actions nominatives ordinaires B,
- représentant au total 88.81 % du capital et des droits de vote de la société.

8.1.2 RESTRICTIONS DE TRANSFERT

Le transfert des actions est subordonné à l'approbation de la société, soit son Conseil d'administration. Sauf si elle entre en liquidation, la société peut refuser d'approuver le transfert d'actions et la constitution d'un usufruit dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- a) Si l'acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d'état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l'article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger et sur l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l'utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l'utilisation abusive des conventions de double imposition) ;
- b) Si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

9 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Néant

10 MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires versés à l'organe de révision sont les suivants :

	CHF	CHF
	2024	2023
Prestations en matière de révision	61'000	61'000
Autres prestations	-	-
Total	61'000	61'000

Cassandra Kwiatkowski Desvenain

Responsable de la réception SPA Guerlain, 08.01.2018



PROPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 23 juin 2025, de bien vouloir :

- approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024
- approuver l'imputation aux réserves facultatives et ne verser aucun dividende.

	CHF
Pertes de l'exercice	(1'101'715)

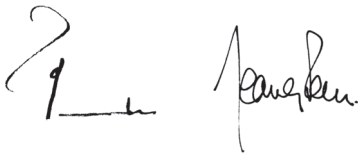
Imputation aux réserves facultatives

Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG avant imputation	5'339'517
Imputation des pertes reportées aux réserves facultatives (selon art 674 CO)	(1'101'715)
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG après imputation	4'237'802

- donner décharge aux membres du Conseil d'administration
- reconduire le mandat de la société Ofisa Berney Associés S.A., à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Lausanne, le 23 mars 2025,
Au nom du Conseil d'administration

Le Président Le Vice-Président
Onno Poortier Jean-Gabriel Pérès



SANDOZ-HOTELS.CH

